

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## OVH Groupe

### Information mensuelle relative au nombre total de droits de vote et d'actions composant le capital social au 31 mars 2026

**Roubaix, 1<sup>er</sup> avril 2026** – Déclaration au titre de l'article L. 233-8 du Code de commerce et de l'article 223-16 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers.

Date	Nombre d'actions composant le capital	Nombre de droits de vote théoriques <sup>1</sup>	Nombre de droits de vote exerçables <sup>2</sup>
31/03/2026	151 651 536	151 651 536	150 233 988

## CONTACTS

### Equipe Relations médias

[media@ovhcloud.com](mailto:media@ovhcloud.com)

### Equipe Relations investisseurs

[investor.relations@ovhcloud.com](mailto:investor.relations@ovhcloud.com)

<sup>1</sup> Le nombre de droits de vote théoriques (ou droits de vote « bruts ») sert de base de calcul pour les franchissements de seuils. Conformément à l'article 223-11 du Règlement Général de l'AMF, ce nombre est calculé sur la base de l'ensemble des actions auxquelles sont attachés des droits de vote, y compris les actions privées de droit de vote.

<sup>2</sup> Le nombre de droits de vote exerçables (ou droits de vote « nets ») est calculé en ne tenant pas compte des droits de vote attachés aux actions auto-détenues dans le cadre d'un programme de rachat d'actions, privées de droits de vote.